

GRAND CONSEIL

► **Quatre départements sous la loupe**

Le budget a été décortiqué

FINANCES Le Grand Conseil a pris une décision spectaculaire lors de l'analyse du budget: il a décidé de créer un fonds de financement des infrastructures touristiques doté de 50 millions.

CORRECTIONS Les budgets de quatre des cinq départements de l'Etat du Valais ont été passés sous la loupe hier par le Grand Conseil. Aucune économie linéaire n'a obtenu l'aval des députés.

Parmi les grandes décisions prises mercredi figure la création d'un fonds de financement

des infrastructures touristiques doté d'un montant de 50 millions. Les parlementaires qui l'ont proposé espèrent pouvoir faire bénéficier le canton d'un montant équivalent en provenance de la Confédération.

L'UDC a réussi à faire passer l'une de ses nombreuses propositions, celle prévoyant de ne pas

couper un montant de 3 millions prévu pour les forêts de protection.

Le domaine de l'asile subira par contre une coupe d'un million dans son budget.

Les députés ont pris des mesures symboliques, comme la suppression du monitoring du loup.

● **JEAN-YVES GABBUD**

SANTÉ ET AFFAIRES SOCIALES: 1 MILLION DE MOINS POUR L'ASILE

- L'UDC a remporté une demi-victoire en obtenant une modification du budget du Département de la santé et des affaires sociales. Le Grand Conseil a accepté de réduire d'un million le montant dévolu à l'asile. Demi-victoire parce que les démocrates du centre ont demandé de supprimer 3,5 millions. Le député Grégory Logean estime que «les subventions de la Confédération en matière d'asile devraient couvrir les frais».

La conseillère d'Etat Esther Waeber-Kalbermatten a rétorqué que le Valais a mis en place des dispositions allant au-delà de ce qui est prévu par la Confédération. Elles ont pour but «d'assurer la sécurité de la population et des demandeurs d'asile», notamment en faisant intervenir des Securitas. Elle explique que les requérants bénéficient aussi de programmes d'occupation.

Pour tenir compte de ces éléments, la commission des finances n'a pas voulu aller aussi loin que l'UDC dans la réduction budgétaire. Elle a donc proposé une réduction d'un million, ce qui a été accepté par 65 députés contre 53.



- La gauche a tenté de revenir en arrière concernant les subventions pour les primes des caisses maladie. L'Alliance de gauche a demandé d'allouer 29 millions supplémentaires à cette rubrique, ce qui aurait permis de revenir à la situation prévalant l'an passé.

Esther Waeber-Kalbermatten a expliqué que son département a été obligé d'économiser et qu'il a choisi ces subventions, car elles n'ont aucune incidence sur l'emploi, contrairement à ce qu'aurait entraîné une baisse du soutien aux EMS par exemple. Mais cette baisse de subventions privera 21 000 Valaisans de ce soutien, a-t-elle précisé. Malgré tout, le Parlement a refusé, par 83 voix contre 34 et 2 abstentions, de revoir à la hausse l'enveloppe des subventions.

- L'UDC du Haut a demandé de ne pas augmenter de 14 millions le budget du Service de l'action sociale. Esther Waeber-Kalbermatten a rétorqué que «l'aide sociale dans le canton du Valais coûte peu; en moyenne suisse 3% des personnes sont tributaires de cette aide, en Valais c'est la moitié». La proposition de l'UDC a été refusée par 107 voix contre 7 et 3 abstentions. L'AdG a proposé à l'inverse d'augmenter le budget de 3 millions, pour tenir compte de l'augmentation de la population. Cette proposition est également rejetée par 91 voix contre 20. ●



TRANSPORTS ET ENVIRONNEMENT: 3 MILLIONS DE PLUS POUR LES FORÊTS

Les députés ont accepté hier deux modifications au budget du Département des transports.

- La plus importante concerne les travaux forestiers. L'UDC, par Grégory Logean, a demandé de ne pas couper les subventions pour les forêts de protection, et donc d'augmenter le budget de 3 millions. Le député d'Hérémence a argumenté en affirmant que «les mesures correctives coûtent cinq à dix fois plus que les mesures préventives» dans le domaine forestier. Le conseiller d'Etat Jacques Melly n'est pas vraiment opposé au fait d'obtenir plus de moyens. Il déclare: «3 millions de plus seraient les bienvenus, tout en restant insuffisants». Par contre, il ne pouvait pas accepter la manne que lui proposait l'UDC pour des raisons purement budgétaires: «Nous sommes dans une impasse, ces 3 millions nous n'avons pas la possibilité de les trouver ailleurs.»

L'idée de cette augmentation budgétaire a trouvé des appuis en dehors de l'UDC. Elle a été défendue aussi bien par Jasmine Ballay (PLR) que par Emmanuel Amos (AdG). L'amendement a été accepté par 88 voix contre 30 et 5 abstentions.

- Le financement de la ligne internationale de bus Martigny-Aoste, pour 48 000 francs, a aussi été ajouté au bud-

get, comme le demandait le PDC du Bas, sans vote.

- Le Parlement a encore accepté, par 78 oui contre 34 non, de cesser immédiatement le monitoring du loup dans le canton en supprimant du même coup les contributions cantonales, comme l'a proposé le PDC du Haut. Cette mesure a été combattue par Jacques Melly: «Personne ici ne veut protéger le grand prédateur dans notre canton, mais en supprimant le monitoring nous ne serions pas en conformité avec la loi et nous ne saurions pas ni où ni combien de ces grands prédateurs nous avons dans le canton», un manque de connaissance qui empêcherait, selon lui, d'informer correctement les éleveurs. Il n'a donc pas été entendu par les députés.

- Le Grand Conseil n'a pas voulu modifier le projet de troisième correction du Rhône à travers des modifications budgétaires. Il a refusé très nettement toutes les propositions allant dans ce sens émanant de l'UDC. Le Parlement a notamment dit non par 97 voix à 16, de supprimer du budget les 34 millions prévus pour cette correction du fleuve cantonal. ●



FINANCES: PAS DE GEL DES SALAIRES

Le Grand Conseil ne veut pas tailler à la hache dans le budget 2015. Il a refusé, très nettement, toutes les propositions allant dans ce sens.

- Il a ainsi rejeté (par 77 voix contre 42) l'idée du PLR, défendue par Philippe Nantermod, qui voulait une coupe linéaire dans chaque service de 0,35%, ce qui aurait permis d'économiser plus de 10 millions de francs.

- La proposition de l'UDC, soutenue par Jean-Luc Addor, demandant le gel de tous les salaires de la fonction publique, ce qui aurait permis d'économiser 7,1 millions, n'a pas eu plus de succès (refus par 73 voix contre 40). Le Parlement a été encore plus réticent à l'idée de couper 10 millions dans



les investissements, comme le suggérerait le PLR, ce qu'il a refusé à 85 contre 29.

- Les députés ont aussi dit non (par 77 voix contre 41 et 7 abstentions), après un débat nourri, à la proposition du PDC du Bas demandant de réduire de 156 000 francs l'indemnité qu'ils perçoivent pour leur matériel informatique (600 francs par élu chaque année). La mesure a été attaquée aussi bien par l'UDC, par le PDC du Haut, que par l'AdG, des groupes qui souhaitent ainsi permettre à tout le monde de siéger au Parlement.

- L'augmentation de 16% à 23% du dividende de la BGV versé à l'Etat, comme le proposait l'AdG, a été refusée par 85 voix contre 13 et 5 abstentions.

- Le Grand Conseil a par contre accepté, sans vote, la centralisation de la communication du Conseil d'Etat en supprimant du même coup les postes de responsable de communication dans les différents départements. ●

AUJOURD'HUI Au tour de l'école

Le dernier département à subir l'analyse budgétaire des députés est celui de la formation et de la sécurité. Le département d'Oskar Freysinger sera également au centre des débats avec la discussion autour de vingt-quatre propositions de députés, mais encore avec la deuxième lecture de la loi sur le personnel enseignant, ainsi que le financement des mesures thérapeutiques pour les prisonniers. ●

- L'événement marquant du débat relatif au budget du Département de l'économie n'aura... aucun impact budgétaire.

Le groupe PDC du Haut a demandé de créer un fonds d'infrastructures en faveur du tourisme de 50 millions, montant qui serait puisé, non pas dans le budget ordinaire, mais dans le fonds de financement des infrastructures du XXIe siècle.

Le chef du groupe des noirs, Beat Rieder, a expliqué qu'«il est urgent d'agir» dans ce sens, pour éviter de rater les montants mis à disposition par la Confédération pour atténuer les conséquences de la lex Weber. La Confédération accorde des montants à la seule condition que les cantons investissent une somme équivalente. Le Valais pourrait ainsi mettre 50 millions sur la table et obtenir 50 millions supplémentaires

de la Confédération. Cette idée a séduit la majorité des groupes. Seule l'Alliance de gauche, par Germann Eyer, a combattu cette idée, au motif que l'utilisation de ce fonds n'est pas connue. La gauche s'est ainsi retrouvée dans le même camp que le con-

seiller d'Etat Jean-Michel Cina.

Au final, le fonds en faveur du tourisme a été adopté par 89 voix contre 29 et 3 abstentions.

- Les chrétiens sociaux du Haut ont profité du débat budgétaire pour remettre en discussion le soutien au campus EPFL. Ce sont les frais de fonctionnement qui posent problèmes aux jaunes. Le député Alain Bregy se demande «où allons-nous trouver ces 50 millions? Nous devons faire des coupes dans les écoles...» Jean-Michel Cina a voulu rassurer la députation haut-valaisanne en affirmant que ce financement des chaires de l'EPFL ne remet pas en cause le développement du BioArk dans le Haut. La crainte des jaunes a été balayée par 107 voix contre 11. ●

